

COMPTES ANNUELS du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Pages
- <i>Compte rendu de mission</i>	<i>1</i>
- <i>Bilan actif-passif</i>	<i>2 et 3</i>
- <i>Compte de résultat</i>	<i>4 et 5</i>
- <i>Détail des comptes bilan actif passif</i>	<i>6 et 7</i>
- <i>Détail Compte de résultat</i>	<i>8 à 10</i>

BAILLOT & ASSOCIES SARL

155 AVENUE D'ECHENILLY

B.P.30101

10120 SAINT ANDRE LES VERGERS

03.25.45.10.69.

**COMPTE RENDU DE MISSION POUR L'ETABLISSEMENT
DE LA SITUATION INTERMEDIAIRE ARRETEE AU 31/12/2025**

La situation intermédiaire de l'entreprise

COMMUN.PROFESS.TERRIT.DE SANTE TROYES
CHAMP.METROP
51 RUE RAYMOND POINCARE

10000 TROYES

couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025 a été établie à partir des pièces, documents et informations fournis par l'entreprise. Elle se caractérise par les données suivantes :

-Total du bilan,	627 043.11 Euros
-Chiffre d'affaires,	0 Euros
-Résultat net comptable,	1 871.77 Euros

(avant retraitement de l'impôt sociétés, participation aux fruits de l'expansion intéressements et provisions règlementées)

Les contrôles et sondages que nous avons été amenés à effectuer sont ceux résultant des règles de diligences normales de la profession d'Expert-Comptable. Sauf mention expresse dans la présente situation, nous n'avons pas participé à l'inventaire physique des valeurs immobilisées et des valeurs d'exploitation.

Toutefois, s'agissant d'une situation comptable intermédiaire, celle-ci, ne prétend pas à la rigueur d'un bilan de fin d'exercice et ne saurait engager, comme telle, la responsabilité de l'entreprise ou de ses conseils.

Elle se fixe pour objectif de donner suffisamment d'indication en terme d'analyse d'exploitation et de flux financiers bilantiels pour être un instrument de gestion pour les dirigeants de l'entreprise.

Nous restons à leur disposition pour tout commentaire et nous précisons que ce document ne peut être utilisé que conformément à son objet. Il ne peut être diffusé à quiconque que dans son intégralité.

Fait à SAINT ANDRE LES VERGERS
Le 05/03/2026

ROSENBLATT ANTHONY
EXPERT COMPTABLE STAGIAIRE

BAILLOT FRANCK
EXPERT COMPTABLE

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	2 525	2 405	120	962	842-	87. 53-
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
ACTIF IMMOBILISÉ	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	4 582	2 772	1 810	3 310	1 500-	45. 32-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
ACTIF IMMOBILISÉ	Autres immobilisations financières						
	Total II	7 107	5 178	1 930	4 271	2 341-	54. 82-
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	88 500		88 500	64 109	24 391	38. 05
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	45 002		45 002		45 002	
	Disponibilités	490 572		490 572	353 623	136 950	38. 73
	Charges constatées d'avance (3)	1 039		1 039	336	703	209. 36
	Total III	625 113		625 113	418 067	207 046	49. 52
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	632 221	5 178	627 043	422 339	204 705	48. 47

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025 12		Exercice N-1 31/12/2024 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation						
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves						
	Report à nouveau	587 303		360 136		227 168	63. 08
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 872				1 872	
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	589 175		360 136		229 040	63. 60
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	33 112 4 756		44 002 18 201		10 890- 13 445-	24. 75- 73. 87-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes						
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	37 868		62 203		24 335-	39. 12-
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	627 043		422 339		204 705	48. 47

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

37 868

91 141

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			449 625	366 999		82 626	22. 51
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 756	1 285		471	36. 69
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)			451 381	368 284		83 098	22. 56
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			11 049	22 862		11 813-	51. 67-
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			119 074	94 420		24 654	26. 11
Impôts, taxes et versements assimilés			8 439	3 225		5 214	161. 67
Salaires et traitements			59 015	46 523		12 492	26. 85
Charges sociales			22 758	19 386		3 372	17. 39
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 341	1 667		675	40. 48
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			7			7	
Total des Charges d'exploitation (II)			222 684	188 083		34 601	18. 40
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			228 698	180 201		48 497	26. 91
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		342			342	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		342			342	
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)		342			342	
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		229 040		180 201	48 839	27. 10
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				6	6-	100. 00-
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII				6	6-	100. 00-
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				10	10-	100. 00-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII				10	10-	100. 00-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				3-	3	100. 00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		227 168		180 198	46 970	26. 07
Total des produits (I+III+V+VII)		451 723		368 290	83 433	22. 65
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		449 851		368 290	81 561	22. 15
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		1 872			1 872	

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES	119. 90	961. 57	841. 67-	87. 53-
20500000 LOGICIELS-SITE INTERNET	2 525. 00	2 525. 00		
28050000 AMORT.LOGICIELS-SITE INTERNET	2 405. 10-	1 563. 43-	841. 67-	53. 83-
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 809. 78	3 309. 58	1 499. 80-	45. 32-
21830000 MATERIEL BUREAU & INFORMATIQUE	4 582. 27	4 582. 27		
28183000 AMORT.MATERIEL BUREAU & INFO.	2 772. 49-	1 272. 69-	1 499. 80-	117. 84-
Total II	1 929. 68	4 271. 15	2 341. 47-	54. 82-
AUTRES CREANCES	88 500. 00	64 108. 60	24 391. 40	38. 05
46870000 DIVERS - PRODUITS A RECEVOIR	88 500. 00	64 108. 60	24 391. 40	38. 05
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	45 001. 53		45 001. 53	
50800000 PARTS SOCIALES- CRCA	15 000. 00		15 000. 00	
50810000 O.P.C.V.M.-AMUND.EUR.LIQ.RAT.R	30 001. 53		30 001. 53	
DISPONIBILITES	490 572. 46	353 622. 86	136 949. 60	38. 73
51200000 BANQUE-C.I.C.	7 479. 42	353 622. 86	346 143. 44-	97. 88-
51201000 BANQUE-CREDIT AGRICOLE	406 251. 27		406 251. 27	
51202000 BANQUE-CREDIT AGRI.- LIVRET A	76 841. 77		76 841. 77	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 039. 44	336. 00	703. 44	209. 36
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 039. 44	336. 00	703. 44	209. 36
Total III	625 113. 43	418 067. 46	207 045. 97	49. 52
TOTAL GENERAL	627 043. 11	422 338. 61	204 704. 50	48. 47

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
REPORT A NOUVEAU	587	303. 27	360	135. 53	227	167. 74 63. 08
19500000 FONDS DEDIES-FONCTIONNEMENT	28	647. 92	28	937. 81	289. 89-	1. 00-
19501000 FONDS DEDIES-ACCES AUX SOINS	263	575. 71	162	136. 99	101	438. 72 62. 56
19502000 FONDS DEDIES-PARCOURS	162	968. 56	108	084. 62	54	883. 94 50. 78
19503000 FONDS DEDIES-CRISES	66	005. 04	21	368. 70	44	636. 34 208. 89
19504000 FONDS DEDIES-PREVENTION	20	613. 29	15	619. 52	4	993. 77 31. 97
19505000 FONDS DEDIES-ACCOMPAGNEMENT PS	31	464. 31	23	987. 89	7	476. 42 31. 17
19506000 FONDS DEDIES-PERTINENCE SOINS	14	028. 44			14	028. 44
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	1	871. 77			1	871. 77
Total I	589	175. 04	360	135. 53	229	039. 51 63. 60
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	33	112. 23	44	001. 92	10	889. 69- 24. 75-
40100000 FOURNISSEURS	5	833. 83	30	088. 92	24	255. 09- 80. 61-
40810000 FOURN. FACTURES NON PARVENUES	27	278. 40	13	913. 00	13	365. 40 96. 06
DETTE FISCALES ET SOCIALES	4	755. 84	18	201. 16	13	445. 32- 73. 87-
42100000 PERSONNEL-REMUNERATIONS DUES			3	043. 89	3	043. 89- 100. 00-
42820000 PROVISION/CONGES PAYES	1	175. 40	4	486. 11	3	310. 71- 73. 80-
42860000 PERSONNEL-CHARGES A PAYER			5	565. 00	5	565. 00- 100. 00-
43100000 U.R.S.S.A.F.	1	942. 81	1	806. 00	136. 81	7. 58
43720000 MALAKOFF - RETRAITE	413. 92		412. 42		1. 50	0. 36
43730000 MALAKOFF - PREVOYANCE/SANTE	543. 15		403. 65		139. 50	34. 56
43740000 TAXE FORMATION + PARITARISME	46. 98		28. 72		18. 26	63. 58
43750000 MUTUELLE HENNER	75. 46				75. 46	
43820000 PROVISION/C.S./C.PAYES	558. 12		2	253. 37	1	695. 25- 75. 23-
44210000 ETAT-PRELEVEMENT A LA SOURCE			202. 00		202. 00-	100. 00-
Total IV	37	868. 07	62	203. 08	24	335. 01- 39. 12-
TOTAL GENERAL	627	043. 11	422	338. 61	204	704. 50 48. 47

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Chiffre d'affaires NET						
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	449 625.00		366 998.83		82 626.17	22.51
74000000 SUBVENTIONS D'EXPLOIT.-FONCTIO	90 000.00		103 263.83		13 263.83-	12.84-
74001000 SUBVENTIONS D'EXPLOIT.-ACC.SOI	142 875.00		119 167.00		23 708.00	19.89
74002000 SUBVENTIONS D'EXPLOIT.-PARCOUR	83 125.00		67 500.00		15 625.00	23.15
74003000 SUBVENTIONS D'EXPLOIT.-CRISES	50 000.00		22 068.00		27 932.00	126.57
74004000 SUBVENTIONS D'EXPLOIT.-PREVENT	35 125.00		35 000.00		125.00	0.36
74005000 SUBVENTIONS D'EXPLOIT.-ACCOM.PS	26 500.00		20 000.00		6 500.00	32.50
74006000 SUBVENTIONS D'EXPLOIT.-QUALITE	22 000.00				22 000.00	
AUTRES PRODUITS	1 756.46		1 285.00		471.46	36.69
75600000 COTISATIONS MEMBRES	1 530.00		1 285.00		245.00	19.07
75800000 PRODUITS DE GESTION COURANTE	226.46				226.46	
Total des Produits d'exploitation	451 381.46		368 283.83		83 097.63	22.56
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	11 049.05		22 862.15		11 813.10-	51.67-
60201000 MATERIEL MEDICAL-ACCES SOINS	5 860.40		22 862.15		17 001.75-	74.37-
60204000 MATERIEL MEDICAL-PREVENTION	810.65				810.65	
60206000 MATERIEL MEDICAL-QUALITE SOINS	4 378.00				4 378.00	
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	119 073.74		94 419.92		24 653.82	26.11
60400000 INDEMNITES-GOUVERNANCE	9 635.00		6 646.50		2 988.50	44.96
60401000 INDEMNITES-MISSION ACCES SOINS	9 270.00		3 305.50		5 964.50	180.44
60402000 INDEMNITES-MISSION PARCOURS	3 886.00		4 100.00		214.00-	5.22-
60403000 INDEMNITES-MISSION CRISES	1 275.00		551.00		724.00	131.40
60404000 INDEMNITES-MISSION PREVENTION	5 973.50		5 103.90		869.60	17.04
60405000 INDEMNITES-MISSION ACCOMP. PS	1 144.00		705.00		439.00	62.27
60406000 INDEMNITES-MISSION QUALITE SOI	296.50				296.50	
60630000 FOURNIT.ENTR.& PET.EQUIP.	4 509.60		1 318.11		3 191.49	242.13
60630100 FOURNIT.ENTR.& PET.EQ.-ACC.SOI	194.22				194.22	
60630200 FOURNIT.ENTR.& PET.EQ.-PARCOUR	371.68				371.68	
60630400 FOURNIT.ENTR.& PET.EQ.-PREVENT	1 447.18		15 426.82		13 979.64-	90.62-
60630500 FOURNIT.ENTR.& PET.EQ.-ACCOMP.	362.50		559.20		196.70-	35.18-
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 141.41		917.62		223.79	24.39
60640100 FOURNITURES ADMINISTRATIVES-AS	20.49		7.97		12.52	157.09
60640400 FOURNITURES ADMINISTRATIVES-PR	997.86		232.80		765.06	328.63
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES-ASIMAT	202.43		2 429.16		2 226.73-	91.67-
61320100 LOCATIONS IMMOBILIERES-ACCES S	4 131.33				4 131.33	
61321000 LOCATIONS IMMOBILIERES-ASA	6 204.00				6 204.00	
61350000 LOCATIONS- MOBILIERES	259.20		259.20			
61350100 LOCATIONS- MOBILIERES-ACC.SOIN	4 032.00		4 032.00			
61350400 LOCATIONS- MOBILIERES-PREVENT	408.00				408.00	
61410000 CHARGES LOCATIVES-ASA	2 017.86				2 017.86	
61561000 ENTR.REP.BIENS-MAINT-SITE INT.	475.20		2 124.00		1 648.80-	77.63-
61561100 ENTR.REP.BIENS-MAINT-ACCES SOI	583.20				583.20	
61561500 ENTR.REP.BIENS-MAINT-ACCOMP PS	444.00				444.00	
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	1 139.67		887.17		252.50	28.46
61610000 PRIMES D'ASSURANCES - GRENKE	153.60		153.60			
61800000 ABONNEMENTS	106.66				106.66	
61801000 ABONNEMENTS-ACCES AUX SOINS			5 702.40		5 702.40-	100.00-
61850000 SEMINAIRES	86.70				86.70	
62100000 MISE A DISPOSITION DE PERSONNE	4 220.58		4 000.00		220.58	5.51
62200000 HONORAIRES DIVERS	5 504.00				5 504.00	

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
62260000 HONORAIRES-COMPTABLE	5	126. 40	4	284. 00	842. 40	19. 66
62261000 HONORAIRES-C.A.C.	10	207. 20	1	600. 00	8 607. 20	537. 95
62310000 ANNONCES & INSERTIONS		288. 00			288. 00	
62310400 ANNONCES & INSERTIONS-PREVENTI	6	000. 00	9	432. 00	3 432. 00-	36. 39-
62310500 ANNONCES & INSERTIONS-ACCOMPAG				534. 80	534. 80-	100. 00-
62310600 ANNONCES & INSERTIONS-QUAL.SOI	3	650. 40			3 650. 40	
62340000 CADEAUX A LA CLIENTELE				985. 80	985. 80-	100. 00-
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	3	438. 66	1	528. 15	1 910. 51	125. 02
62510200 VOYAGES ET DEPLACEMENTS-PARCOU		333. 52			333. 52	
62510400 VOYAGES ET DEPLACEMENTS-PREVEN				294. 00	294. 00-	100. 00-
62570000 FRAIS DE RECEPTIONS	6	625. 83	3	468. 12	3 157. 71	91. 05
62570100 FRAIS DE RECEPTIONS-ACCES SOIN		808. 26	1	699. 20	890. 94-	52. 43-
62570200 FRAIS DE RECEPTIONS-PARCOURS	4	795. 24		315. 38	4 479. 86	NS
62570400 FRAIS DE RECEPTIONS-PREVENTION	1	228. 07	4	897. 68	3 669. 61-	74. 93-
62570500 FRAIS DE RECEPTIONS-ACCOMPAGN.	3	052. 40	3	775. 61	723. 21-	19. 15-
62570600 FRAIS DE RECEPTIONS-QUALITE SO		65. 70			65. 70	
62600000 FRAIS POSTAUX				14. 71	14. 71-	100. 00-
62601000 FRAIS POSTAUX-ACCES AUX SOINS		181. 76			181. 76	
62610000 FRAIS TELECOMMUNICATIONS		463. 60		240. 86	222. 74	92. 48
62700000 SERVICES BANCAIRES-& ASSIMILES	1	565. 33	1	107. 66	457. 67	41. 32
62810000 CONCOURS DIVERS, COTISATIONS		750. 00	1	780. 00	1 030. 00-	57. 87-
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	8	438. 87	3	224. 97	5 213. 90	161. 67
63330000 FORMATION PROFESS. CONTINUE	1	558. 87	3	224. 97	1 666. 10-	51. 66-
63330200 FORMATION PROFESS. CONTINUE-PA	2	500. 00			2 500. 00	
63330400 FORMATION PROFESS. CONTINUE-PR	1	000. 00			1 000. 00	
63330500 FORMATION PROFESS. CONTINUE-AC	3	380. 00			3 380. 00	
SALAIRES ET TRAITEMENTS	59	014. 68	46	522. 70	12 491. 98	26. 85
64110000 SALAIRES & APPOINTEMENTS	62	325. 13	40	911. 03	21 414. 10	52. 34
64120000 CONGES PAYES	3	310. 71-	2	311. 67	5 622. 38-	243. 22-
64140000 INDEMNITES & AVANTAGES DIVERS		0. 26	3	300. 00	3 299. 74-	99. 99-
CHARGES SOCIALES	22	758. 43	19	386. 34	3 372. 09	17. 39
64500000 CHARGES SOCIALES/SALAIRES	24	302. 48	15	890. 23	8 412. 25	52. 94
64560000 CHARGES SOCAILES/PRIMES PROV.			2	265. 00	2 265. 00-	100. 00-
64590000 CHARGES SOCIALES/CONGES PAYES	1	695. 25-	1	163. 11	2 858. 36-	245. 75-
64750000 MEDECINE TRAVAIL		151. 20		68. 00	83. 20	122. 35
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	2	341. 47	1	666. 74	674. 73	40. 48
68111000 DOT.AMORT.IMMOB.-INCORPORELLES		841. 67		841. 67		
68112000 DOT.AMORT.IMMOB.- CORPORELLES	1	499. 80		825. 07	674. 73	81. 78
AUTRES CHARGES	7.	48			7. 48	
65800000 CHARGES DE GESTION COURANTE	7.	48			7. 48	
Total des Charges d'exploitation	222	683. 72	188	082. 82	34 600. 90	18. 40
Résultat d'exploitation	228	697. 74	180	201. 01	48 496. 73	26. 91
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	341.	77			341. 77	
76800000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	341.	77			341. 77	

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
Total des Produits financiers	341. 77		341. 77	
Résultat financier	341. 77		341. 77	
Résultat courant avant impôts	229 039. 51	180 201. 01	48 838. 50	27. 10
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION 77100000 PROD.EXCEPT./OPER. GESTION		6. 35	6. 35-	100. 00-
		6. 35	6. 35-	100. 00
Total des Produits exceptionnels		6. 35	6. 35-	100. 00-
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION 67100000 CHARGES EXCEPT./OPER. GESTION		9. 77	9. 77-	100. 00-
		9. 77	9. 77-	100. 00-
Total des Charges exceptionnelles		9. 77	9. 77-	100. 00-
Résultat exceptionnel		3. 42-	3. 42	100. 00
IMPOTS SUR LES BENEFICES 68950000 REPORTS EN FONDS DEDIES 78950000 UTILISATION DE FONDS REPORTES	227 167. 74	180 197. 59	46 970. 15	26. 07
	227 457. 63	180 197. 59	47 260. 04	26. 23
	289. 89-		289. 89-	
Total des produits	451 723. 23	368 290. 18	83 433. 05	22. 65
Total des charges	449 851. 46	368 290. 18	81 561. 28	22. 15
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	1 871. 77		1 871. 77	

CPTS TCM

51 rue Raymond Poincaré
10000 TROYES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2025

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**
Exercice clos le 31 décembre 2025

CPTS TCM
51 rue Raymond Poincaré
10000 TROYES

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association CPTS TCM, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31 mars 2024 à la date d'émission de notre rapport.

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

A ce titre, une partie substantielle de nos travaux d'audit a consisté à s'assurer de la correcte césure des produits d'exploitation et du traitement des fonds dédiés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément aux normes d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises.

Informations données dans le rapport d'activité et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration du 11 juin 2026.

VI. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

FCN
Commissaire aux Comptes

Damien GRIZOT
Associé

ANNEXE
DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ✧ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ✧ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ✧ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ✧ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation.

Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention

des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

-  il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

COMPTES ANNUELS AU 31 décembre 2025

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés et droits assimilés	2 525	2 405	120	962	842-	87. 53-
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	4 582	2 772	1 810	3 310	1 500-	45. 32-
	En cours, avances et acomptes						
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>						
	Immobilisations financières ⁽¹⁾						
	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
Total II		7 107	5 178	1 930	4 271	2 341-	54. 82-
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Créances ⁽²⁾						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés						
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres créances	88 500		88 500	64 109	24 391	38. 05
	Charges constatées d'avance (2)	1 039		1 039	336	703	209. 36
	Valeurs mobilières de placement	45 002		45 002		45 002	
	Instruments financiers à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	490 572		490 572	353 623	136 950	38. 73
	Total III	625 113		625 113	418 067	207 046	49. 52
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (IV)						
	Primes de remboursement des emprunts (V)						
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	632 221	5 178	627 043	422 339	204 705	48. 47

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à moins d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025 12		Exercice N-1 31/12/2024 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves pour projet de l'entité						
	Autres						
	Report à nouveau						
Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)		1 872				1 872	
Situation nette (sous total)		1 872				1 872	
	Fonds propres consommptibles						
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	1 872				1 872	
AUTRES FONDS PROPRES	Fonds non remboursables						
	Avances conditionnées						
	Droits du concédant						
Total II							
FONDS REPORTES ET DEDIES	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés	587 303		360 136		227 168	63. 08
	Total III	587 303		360 136		227 168	63. 08
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total IV						
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit						
	Emprunts et dettes financières diverses (2)						
	Instruments financiers à terme						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	33 112		44 002		10 890-	24. 75-
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales	4 756		18 201		13 445-	73. 87-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes						
	Produits constatés d'avance						
Total V		37 868		62 203		24 335-	39. 12-
	Écarts de conversion et différences d'évaluation (VI)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	627 043		422 339		204 705	48. 47

(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)
(2) Dont emprunts participatifs

38 204 62 203

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations	1 530		1 285		245	19.07
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service						
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	449 625		366 999		82 626	22.51
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels						
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions						
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles						
Utilisations des fonds dédiés	290				290	
Autres produits	226				226	
Total I	451 671		368 284		83 388	22.64
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	130 123		117 282		12 841	10.95
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	8 439		3 225		5 214	161.67
Salaires et traitements	59 015		46 523		12 492	26.85
Cotisations sociales	22 758		19 386		3 372	17.39
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	2 341		1 667		675	40.48
Dotations aux provisions						
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						
Reports en fonds dédiés	227 458		180 198		47 260	26.23
Autres charges	7				7	
Total II	450 141		368 280		81 861	22.23
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	1 530		3		1 527	NS

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés		342			342	
Reprises sur dépréciations et provisions						
Différences positives de change						
Produits des immobilisations financières cédées						
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total III		342			342	
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total IV						
2. Résultat financier (III-IV)		342			342	
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)		1 872		3	1 868	NS
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)				6	6-	100. 00-
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)				10	10-	100. 00-
4. Résultat exceptionnel (V-VI)				3-	3	100. 00
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)						
Total des produits (I+III+V)		452 013		368 290	83 723	22. 73
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)		450 141		368 290	81 851	22. 22
5. EXCEDENT OU DEFICIT		1 872			1 872	

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			1 039.44
31/12/2025 INV CCA-PLEXUS 01-26	336.00		
31/12/2025 INV CCA-LOYER 12/25 PAYE DEUX FOI	564.00		
31/12/2025 INV CCA-HISCOX 01/26-03/26	50.36		
31/12/2025 INV CCA-MACSF LOCAUX 01/26-03/26	89.08		
46870000 DIVERS - PRODUITS A RECEVOIR			88 500.00
31/12/2025 INV PAR-SUBVENTIONS D'EXPLOIT.-AC	30 250.00		
31/12/2025 INV PAR-SUBVENTIONS D'EXPLOIT.-PA	13 750.00		
31/12/2025 INV PAR-SUBVENTIONS D'EXPLOIT.-PR	5 500.00		
31/12/2025 INV PAR SUBVENTIONS D'EXPLOIT.-AC	4 125.00		
31/12/2025 INV PAR-SUBVENTION D'EXPLOIT.-FON	22 500.00		
31/12/2025 INV PAR-SUBVENTIONS D'EXPLOIT-CRI	6 875.00		
31/12/2025 INV PAR-SUBVENTIONS D'EXPLOIT.-QU	5 500.00		
COMPTES DE PASSIF			
40810000 FOURN. FACTURES NON PARVENUES			27 278.40
31/12/2025 INV FNP-INDEMNITES-MISSION PREVEN		2 648.50	
31/12/2025 INV FNP-INDEMNITES-MISSION CRISES		850.00	
31/12/2025 INV FNP-INDEMNITES-MISSION QUALIT		296.50	
31/12/2025 INV FNP-INDEMNITES FONCTIONNEMENT		6 500.00	
31/12/2025 INV FNP-INDEMNITES-MISSION ACCOMP		530.00	
31/12/2025 INV FNP CAC 2025		5 282.40	
31/12/2025 INV FNP PROVAE		117.60	
31/12/2025 INV FNP-INDEMNITES-MISSION PARCOU		2 305.00	
31/12/2025 INV FNP-BAILLOT COMPTA P4		1 310.40	
31/12/2025 INV FNP-INDEMNITES-MISSION ACCES		7 438.00	
42820000 PROVISION/CONGES PAYES			1 175.40
31/12/2025 INV CAP-CONGES PAYES		1 175.40	
43820000 PROVISION/C.S./C.PAYES			558.12
31/12/2025 INV CAP-CHARGES SOCIALES/CONGES P		558.12	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 627 043.11 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 451 671.35 Euros et dégageant un excédent de 1 871.77 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'objet social de l'association est le développement de projet de santé et de l'amélioration de l'accès aux soins.

Le périmètre de ses activités est TROYES et sa métropole et les professionnels de santé membre de la CPTS oeuvrent pour réaliser les objectifs fixés.

Le montant de la cotisation est de 10 euros annuel par membre.

Les concours publics obtenus proviennent de la CPAM en fonction de la taille de la CPTS et des objectifs fixés.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

L'excédent de fonds dédiés au fonctionnement pour 28937.81 euros, était classé en produit constatés d'avance au cours de l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	2 525		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 582		
TOTAL	4 582		
TOTAL GENERAL	7 107		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			2 525	2 525
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			4 582	4 582
TOTAL			4 582	4 582
TOTAL GENERAL			7 107	7 107

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		1 563	842		2 405
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 273	1 500		2 772
TOTAL		1 273	1 500		2 772
TOTAL GENERAL		2 836	2 341		5 178
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	842				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 500				
TOTAL	1 500				
TOTAL GENERAL	2 341				

Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Excédent ou déficit de l'exercice			1 872		1 872
Situation nette			1 872		1 872
TOTAL I			1 872		1 872

ANNEXE

Tableau de variation des fonds dédiés

ANC 2018-06 : Art. 431-6

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après :

VARIATION DES FONDS DEDIES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés *
Subventions d'exploitation	360 136	360 136	132 459		359 625	587 303	587 303
FONCTIONNEMENT	28 937	28 937	290			28 648	28 648
ACCES AUX SOINS	162 137	162 137	41 436		142 875	263 576	263 576
PARCOURS	108 085	108 085	28 241		83 125	162 969	162 969
CRISES	21 369	21 369	5 364		50 000	66 005	66 005
PREVENTION	15 620	15 620	30 132		35 125	20 613	20 613
ACCOMPAGNEMENT PS	23 988	23 988	14 524		22 000	31 464	31 464
PERTINENCE DES SOINS			12 472		26 500	14 028	14 028
TOTAL	360 136	360 136	132 459		359 625	587 303	587 303

* correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Débiteurs divers	88 500	88 500	
Charges constatées d'avance	1 039	1 039	
TOTAL	89 539	89 539	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	33 112	33 112		
Personnel et comptes rattachés	1 175	1 175		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 580	3 580		
TOTAL	37 868	37 868		

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	88 500
Total	88 500

Détail des produits à recevoir

	Montant
DIVERS - PRODUITS A RECEVOIR	
- PAR-SUBVENTIONS D'EXPLOIT.-ACC	30 250
- PAR-SUBVENTIONS D'EXPLOIT.-PAR	13 750
- PAR-SUBVENTIONS D'EXPLOIT.-PRE	5 500
- PAR SUBVENTIONS D'EXPLOIT.-ACC	4 125
- PAR-SUBVENTION D'EXPLOIT.-FONC	22 500
- PAR-SUBVENTIONS D'EXPLOIT-CRIS	6 875
- PAR-SUBVENTIONS D'EXPLOIT.-QUA	5 500
Total	88 500

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 278
Dettes fiscales et sociales	1 734
Total	29 012

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Détail des charges à payer

	Montant
FOURN. FACTURES NON PARVENUES	
- FNP-BAILLOT COMPTA P4	1 310
- FNP-INDEMNITES FONCTIONNEMENT	6 500
- FNP-INDEMNITES-MISSION ACCES S	7 438
- FNP-INDEMNITES-MISSION ACCOMP.	530
- FNP CAC 2025	5 282
- FNP PROVAE	118
- FNP-INDEMNITES-MISSION PARCOUR	2 305
- FNP-INDEMNITES-MISSION PREVENT	2 649
- FNP-INDEMNITES-MISSION CRISES	850
- FNP-INDEMNITES-MISSION QUALITE	297
PROVISION/CONGES PAYES	
- CAP-CONGES PAYES	1 175
PROVISION/C.S./C.PAYES	
- CAP-CHARGES SOCIALES/CONGES PA	558
Total	29 012

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 039
Total	1 039

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			
- CCA-PLEXUS 01-26	3 3 6		
- CCA-LOYER 12/25 PAYE DEUX FOIS	5 6 4		
- CCA-HISCOX 01/26-03/26	5 0		
- CCA-MACSF LOCAUX 01/26-03/26	8 9		
Total	1 0 3 9		

Détail des produits constatés d'avance**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -****Effectif moyen**

	Personnel salarié
Employés	2
Total	2

Valorisation des contributions volontaires

Aucune heure de bénévolat, les membres de l'association sont rémunérés dans les indemnités de gouvernance.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 10 207 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes :
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

Transferts de charges

CPTS TCM

51 rue Raymond Poincaré
10000 TROYES

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**Assemblée d'approbation des comptes de l'exercice
clos le 31 décembre 2025**

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 décembre 2025

CPTS TCM

51 rue Raymond Poincaré
10000 TROYES

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour l'association des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions.

Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 612-6 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette

mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

1) Mise à disposition de locaux – Appui Santé Aube (ASA)

Une convention a été conclue entre la CPTS TCM et l'ASA concernant la mise à disposition des locaux au 51 rue Raymond POINCARE 10000 Troyes.

La convention est conclue pour une durée d'un an, soit du 01/02/2025 au 31/01/2026 et se renouvellera par tacite reconduction d'année en année.

Personne concernée :

Madame PIETON Armelle, directrice de l'ASA et secrétaire de CPTS TCM.

Modalités de la convention :

Le montant constaté en charge pour l'année 2025 est de 6 204€ au titre des loyers et 2 017.86€ au titre des charges locatives soit un total de charges de 8 221.86€.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conformément aux dispositions statutaires de votre association, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, se sont poursuivies au cours de l'exercice écoulé.

2) Chartre d'engagement mutuel – Appui Santé Aube

La chartre d'engagement mutuel qui a été conclue le 01/10/2024, pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction, a pour objet de définir les modalités de collaboration et coopération entre les deux partenaires, et ceci dans un souci de complémentarité, de co-

responsabilité, de lisibilité des missions et d'optimisation des parcours de santé des habitants du département de l'Aube.

Personne concernée :

Madame PIETON Armelle, directrice de l'ASA et secrétaire de CPTS TCM.

Modalités de la convention :

Le montant constaté en charge pour l'année 2025 est de 1 800,00€.

3) Mise à disposition de locaux – ASIMAT

Une convention a été conclue entre la CPTS TCM et l'ASIMAT concernant la mise à disposition d'un bureau situé 3 bis Boulevard du 1^{er} RAM à Troyes.

La convention a été conclue du 12/12/2022 au 30/06/2023, renouvelable par tacite reconduction de mois en mois. La convention n'a pas été renouvelé.

Personne concernée :

Monsieur HUBERT Laurent, trésorier de la CPTS TCM et Directeur général d'ASIMAT.

Modalités de la convention :

Les loyers versés pour l'exercice 2025 s'élèvent à 202.43€.

4) Mise à disposition de personnel – Appui Santé Aube (ASA)

Une convention a été conclue entre la CPTS TCM et l'ASA concernant la mise à disposition de Mme ARNAULD.

La convention est conclue pour une durée d'un an, soit du 01/10/2024 au 30/09/2025 et se renouvellera par accord des deux parties. La convention n'a pas été renouvelé.

Personne concernée :

Madame PIETON Armelle, directrice de l'ASA et secrétaire de CPTS TCM.

Modalités de la convention :

Le montant constaté en charge pour l'année 2025 est de 4 220.58€.

5) Mise à disposition de locaux – Centre Hospitalier de Troyes

Une convention a été conclue entre la CPTS TCM et le Centre Hospitalier de Troyes (CHT) concernant la mise à disposition des locaux du CHT pour l'activité de la maison médicale de garde. La convention a été conclue du 01/09/2023 pour une durée de 3 ans et renouvelable par tacite reconduction, soit jusqu'au 31/08/2026.

Personnes concernées :

Mr LAPLANCHE David, médecin et administrateur de la CPTS TCM ainsi que Mme ROYER Mathilde directrice des affaires médicales et de l'offre de soins et administratrice et Mme CAILLE BENIGNI Charlotte, médecin et administratrice.

Modalités de la convention :

Le montant constaté en charge sur l'exercice 2025 est de 4 131.33€.

6) OMEDYS

Suite au vote du bureau, l'entreprise OMEDYS facture à la CPTS TCM le matériel de téléconsultation.

Personne concernée :

Monsieur DEVILLARD Arnaud, directeur de OMEDYS et Président de CPTS TCM.

Modalités de la convention :

Le montant constaté en charge pour l'année 2025 est de 5 860.40€.

FCN
Commissaire aux Comptes

Damien GRIZOT
Associé